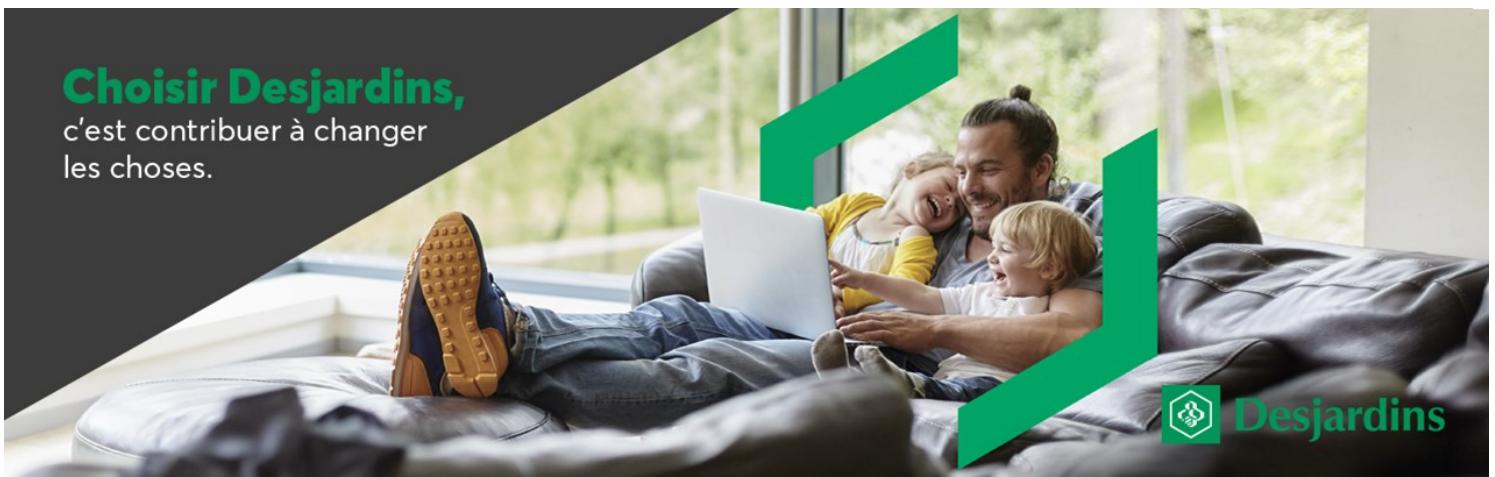


Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



 **Desjardins**



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1 047 359 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 103 074 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 12 911 \$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 8 017 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin de vous offrir un Desjardins plus proche de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne.

Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Au cœur de votre vie financière

La Caisse a déployé sa nouvelle offre de service axée sur les besoins spécifiques des membres, à chaque étape importante de leur vie. Cette nouvelle approche personnalisée, mieux adaptée à votre réalité, évoluera au rythme de vos projets et de vos besoins.

Afin de toujours mieux vous accompagner vers l'atteinte de vos objectifs financiers, nos conseillers vous sont spécialement dédiés pour le démarrage de vie financière, le milieu de vie active, la préparation à la retraite, la retraite, l'appui aux chefs d'entreprise ou

aux professionnels en affaires. Bien au fait des rêves, mais aussi des défis associés à chacun de ces moments spécifiques, ils sauront vous guider afin que vous preniez les meilleures décisions pour réaliser vos projets en toute quiétude.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de Mme Line Gagnon, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 8 017 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Pierre Leclerc, Président



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- ❖ Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- ❖ Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 8 790 375,95 \$.
- ❖ La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue

au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Bérangère R. Dionne, Présidente

¹Personnes intéressées : les dirigeants et la directrice générale de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

²Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies.

En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets. Avec votre caisse qui vous suit partout grâce, entre autres, à l'application AccèsD sur votre téléphone intelligent, nous pouvons plus que jamais participer activement à votre vie de tous les jours. Cette modernisation et l'intégration de nouveaux outils à l'avantage de nos membres et clients continueront de dynamiser le développement de nos affaires et notre relation avec vous.

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 514 867 000 \$, en hausse de 8,3 % par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER³

BILAN

Évolution des éléments du bilan (k\$)

	2017 (k\$)	2016 (k\$)	Variation (%)
Actif	280 282	261 757	7,1
Passif	244 603	227 279	7,6
Avoir	35 679	34 478	3,5

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 280 281 764 \$, une hausse de 7,1 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 178 648 517 \$, en augmentation de 5,7 %⁴.

Le passif de la Caisse est de 244 603 898 \$, affichant une croissance de 7,6 %. Les dépôts totalisent désormais 234 561 761 \$, une variation à la hausse de 7,4 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 10,3 % et se chiffrent maintenant à 5 369 347 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 35 677 866 \$, soit une croissance de 3,5 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 1 412 458 \$, des excédents à répartir de 926 190 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 128 246 \$ et finalement des réserves de 32 210 973 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 946 201 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 533 426 \$. Votre caisse a également accumulé 107 909 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	23,15 %	18,29 %	> 11 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	7,38 %	6,80 %	> 3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1 047 359 \$, en hausse de 42,2% par rapport à l'année précédente.

³Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site Web www.desjardins.com.

⁴Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (SUITE)

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2017 (k\$)	2016 (k\$)	Variation (%)
Revenu d'intérêts	7 090	6 941	2,1
Frais d'intérêts	2 183	2 200	(0,8)
Revenu net d'intérêts	4 907	4 741	3,5
Autres revenus	1 840	1 828	0,7
Dotation à la provision pour pertes sur créances	212	213	(0,5)
Frais autres que d'intérêts	5 488	5 621	(2,4)
Excédents d'exploitation	1 047	735	42,45

Le revenu d'intérêts totalise 7 090 273 \$, une augmentation de 2,1 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 0,8 %, pour se situer à 2 183 153 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 1 839 846 \$, en hausse de 0,7 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 211 816 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de -2,4 % pour atteindre 5 487 791 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 200 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 110 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 30 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Line Gagnon, directrice générale

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(187) \$	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	88 955 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	15 295 157 \$	14,09 %

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL 2017

Sommaire du portefeuille de prêts

PRÊTS - Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,1 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre 2017	Prêts nets au 31 décembre 2016
Particuliers							
<i>Habitation</i>	72 016						
<i>Consommation et autres</i>	19 282						
	91 298	1 273	-	-	36	91 262	88 981
Entreprises							
<i>Commerciales et industrielles</i>	44 360						
<i>Agricoles, forestières et pêcheries</i>	38 999						
<i>Administrations et institutions publiques</i>	3 992						
	87 351	661	410	131	174	87 046	79 611
Total	178 649	1 934	410	131	210	178 308	168 592

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

DÉPÔTS - Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 234 561 000 \$ en hausse de 16 149 000 \$, ou de 7,4 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 81,6 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2017	Total au 31 décembre 2016
Particuliers	25 002	24 095	19 247	34 681	88 272	191 297	179 539
Entreprises	18 007	1 102	9 312	5 791	-	34 212	32 373
Secteur public et autres	5 436	(4)	2 328	1 153	139	9 052	6 500
Total	48 445	25 193	30 887	41 625	88 411	234 561	218 412

*Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

CHOISIR DESJARDINS

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle.

En 2017, 115 985 \$ ont été remis pour appuyer les projets suivants :

- ❖ Comité jeunesse Ville en santé;
- ❖ Symposium de peinture;
- ❖ Contribution annuelle aux écoles du territoire;
- ❖ Desjardins jeunes au travail;
- ❖ Projet J'accroche.

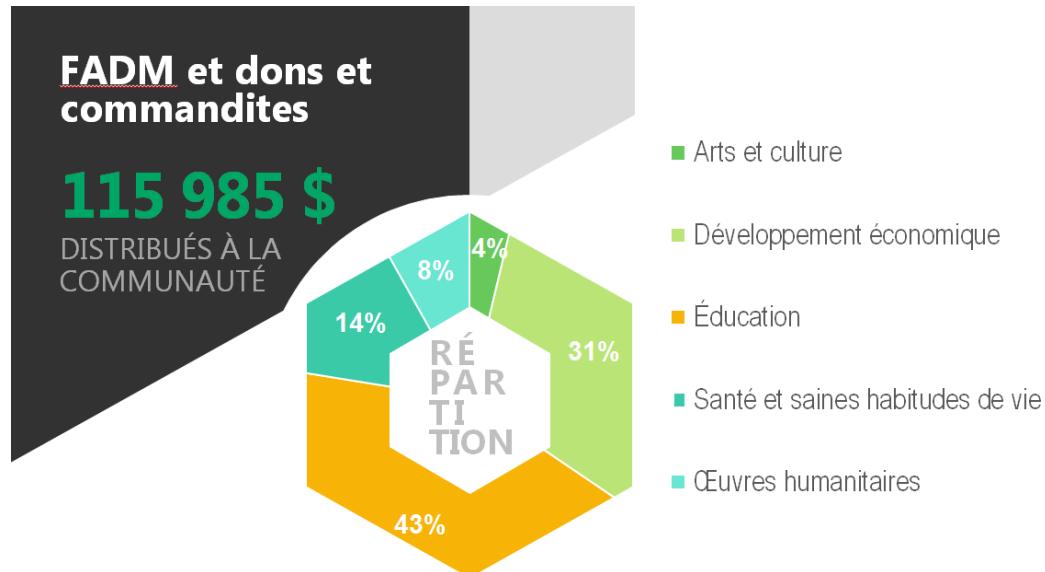
c'est profiter d'Avantages membre Desjardins

Votre caisse a organisé plusieurs activités dont :

- ❖ Billets pour activités estivales;
- ❖ Remise de 45 cartes cadeaux;
- ❖ Concours « Imagine Dragons » pour les membres de moins de 25 ans.

De plus, la Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 45 906 \$ au cours de la dernière année.

Pour en savoir plus, visitez www.desjardins.com/avantages.



c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

Votre caisse a organisé les activités suivantes pour souligner la persévérance scolaire et la réussite éducative :

- ❖ « On déroule le tapis vert » dans les écoles primaires du territoire;
- ❖ Dîner causerie à la MDJ;
- ❖ Soirée tirage de 5 000 \$ en bourses.

c'est offrir des solutions humaines de financement

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- ❖ les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;
- ❖ le programme de financement CRÉAVENIR créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;
- ❖ le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements.

En 2017, ce sont près de 250 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans 7 écoles primaires de notre secteur.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE (SUITE)

Le site www.caisseescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

c'est préparer son avenir financier avec Mes finances, mes choix^{MD}

Par l'entremise du programme Mes finances, mes choix^{MD}, Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix. Ainsi dans notre région, quelque 63 jeunes ont participé à ces formations.

c'est faire affaire avec une institution de confiance et responsable

Desjardins est passé du 6^e au 5^e rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du *World Co-operative Monitor*. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36^e rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de *Corporate Knights*. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités.

Finalement, nous occupons le 2^e rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.



NOS DIRIGEANTS

Conseil d'administration

Pierre Leclerc
Robert Lavoie*
Lyne Lévesque
Cécile Joseph
Nathalie Lemieux*
Solange Morneau*
Mireille Pelletier
Dorisse St-Pierre*
Guillaume Bouchard
Jean Caron
Richard Lavoie
Mario Lévesque
Paul-André Michaud
Roger Moreau*
Martin Ouellet

Président
Vice-président
Secrétaire
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur

Conseil de surveillance

Bérangère R. Dionne*
Jean-Pierre Tirman
Rémi Pelletier
Vacants (2)

Présidente
Secrétaire
Conseiller
Conseiller

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Pierre Leclerc, président

Lyne Lévesque, secrétaire

* Dirigeants sortants

Faits saillants

La Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, c'est :

8 017 membres
20 dirigeants élus
30 employés

514 867 000 \$ de volume d'affaires
297 000 \$ distribués aux membres et dans notre communauté

Coordinnées

Siège social

620, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. 418 492-4011 Sans frais 1 877 851-4011
Télécopieur : 418 492-9044

Centre de services de Mont-Carmel

11, rue Desjardins
Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0
Télécopieur : 418 498-3389

Guichets automatiques

620, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
13, rue Mercier, Saint-Philippe-de-Néri (Québec) G0L 4A0

Heures d'ouvertures

Siège social

Comptoir

Lundi : 10 h à 15 h
Mardi : 10 h à 15 h
Mercredi : 10 h à 15 h
Jeudi : 10 h à 20 h
Vendredi : 10 h à 15 h

Conseil

Lundi : 8 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 16 h
Mercredi : 8 h 30 à 20 h
Jeudi : 9 h à 20 h
Vendredi : 8 h 30 à 15 h 30

Centre de services de Mont-Carmel

Comptoir

Lundi : 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 h
Mardi : 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 h
Mercredi : 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30 et 17 h 30 à 20 h
Vendredi : 10 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 14 h

Conseil

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30 et de 17 h 30 à 20 h
Jeudi : 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30 et de 17 h 30 à 20 h
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30

NOS EMPLOYÉS

Direction générale

Line Gagnon, directrice générale

Cynthia Bernier, adjointe administrative et vie associative

Constance Dumais, conseillère Contrôle interne et conformité **

Équipe Marché des particuliers

André Gagnon, directeur marché des particuliers**

Kathleen Paquin, Conseillère Gestion de patrimoine**

Dominique Lavoie, Conseillère Gestion de patrimoine**

Bernard Lévesque, Conseiller Gestion de patrimoine**

Kristina Bouchard, Conseillère Finances personnelles *

Méloidy Dionne, Conseillère Finances personnelles *

Carole Garon, Conseillère Finances personnelles *

Céline Lavoie, Conseillère Finances personnelles *

Sylvie Beaulieu, Agente Services financiers

Geneviève Briand, Agente Services financiers

Denise Drapeau, Agente Services financiers*

Brigitte Lemieux, Agente Services financiers

Équipe Services aux membres et opérations

Hélène Castonguay, Directrice Services aux membres et opérations*

Nicole Barbeau, Agente Administrative

Suzie L. Dupont, Conseillère Finances personnelles

Claudia Vallières, Conseillère Finances personnelles

Katy Dubeau, Agente Accueil téléphonique et physique

Lise Beaulieu, Agente Services aux membres

Sabrina Lord, Agente Services aux membres

Lorraine Michaud, Agente Services aux membres

Carole Sirois, Agente Services aux membres

Mélanie Beaulieu, Agente Services aux membres

Catherine Boucher, Caissière

Sylvie Drapeau, Caissière

Réjeanne Charest, Caissière (sur appel)

Laurie Dionne, Caissière (sur appel)

Julie Ouellet, Caissière (sur appel)

* Représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet et services financiers

** Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet et services financiers